

FICHES ACTIONS

2022 - 2023

AXE 1 - CHANTIERS OUVERTS EN 2023

Fiche action n°1 Evaluation de la loi ESS 2014 & propositionspage 3
Réfèrent CA : Mahel Coppey. Réfèrent équipe : Anne-Laure Federici et Benjamin Guéraud-Pinet.

Fiche action n°2 Foncierpage 4
Réfèrent CA : François Dechy et Valérie Têtu ? Réfèrent équipe : Anne-Laure Federici.

Fiche action n°3 Groupe de travail - Mesures d'impact territorialisépage 5
Réfèrent CA : Strasbourg Réfèrent équipe : Anne-Laure Federici.

AXE 2 - PLACE DE L'ESS DANS TERRITOIRES FRAGILES

Fiche action n°4 Territoires ruraux, cohésion et solidarités territorialespage 6
Réfèrent CA : Patricia Andriot. Autres contributeurs : Madi Moussa Velou et Valérie Têtu.
Réfèrent équipe : Anne-Laure Federici.

Fiche action n°5 Quartiers prioritaires de la politique de la villepage 7
Réfèrent CA : Mahel Coppey et Nicole Miquel-Belaud. Autre contributrice : Siham Labich.
Réfèrent équipe : Chloé Sécher et Anne-Laure Federici.

II **Fiche action n°6** Économie informellepage 8
Réfèrent équipe : Chloé Sécher.

AXE 3 - LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE

Fiche action n°7 PTCEpage 9
Réfèrent CA : Maud Caruhel. Autres contributeurs : Stéphane Pfeiffer, Christiane Bouchart ;
Strasbourg et CAPVM. Réfèrent équipe : Anne-Laure Federici.

Fiche action n°8 SCICpage 10
Réfèrent CA : Stéphane Pfeiffer. Autres contributeurs : Strasbourg, Gaëlle Le Stradic et
Florentin Letissier ? Réfèrent équipe : Benjamin Guéraud-Pinet.

Fiche action n°9 Modalités de contractualisation, commande publique et co-construction
.....page 11
Réfèrentes CA : Maud Caruhel, Isabelle Hardy, Patricia Andriot et Emeline Baume. Autre
contributeur : Arnaud Magloire. Réfèrent équipe : Chloé Sécher et Benjamin Guéraud-Pinet.

Fiche action n°10 Approche par filièrespage 12
Réfèrent CA : Florentin Letissier et Patricia Andriot. Autres contributeurs : Maud Caruhel,
Stéphane Pfeiffer et Strasbourg. Réfèrent équipe : Anne-Laure Federici.

FICHES ACTIONS

2022 - 2023



AXE 4 - SIGNAUX ÉMERGENTS

Fiche action n°11 Nouvelles formes d'emplois et d'activités (*Exploratoire*)page 13
Réfèrent CA : Patricia Andriot. Autres contributeurs : Michel Souillac et Valérie Têtu. Réfèrent équipe : Anne-Laure Federici et Chloé Sécher.

Fiche action n°12 Nouveaux modèles économiques / communspage 14
Réfèrent CA : Stéphane Pfeiffer, Patricia Andriot et Isabelle Hardy. Autres contributeurs : Emeline Baume et Madi Moussa Velou. Réfèrent équipe : Anne-Laure Federici et Benjamin Guéraud-Pinet.

AXE 5 - EUROPE ET INTERNATIONAL

Fiche action n°13page 15
Réfèrent CA : Patricia Andriot et Maud Caruhel. Autres contributeurs : Christiane Bouchart et Strasbourg. Réfèrent équipe : Chloé Sécher.

AXE TRANSVERSAL - STRUCTURATION RÉGIONALE DU RTES

Fiche action n°14page 16
Réfèrent CA : Mahel Coppey et Arnaud Magloire. Autres contributeurs à l'échelon local : Michel Souillac, Patricia Andriot, Valérie Têtu et Laurent Dubost. Réfèrent équipe : Pierre-Alain Simon et Anne-Laure Federici.

Commission transversale : Communicationpage 17
Réfèrent CA : Mahel Coppey et Florentin Letissier. Réfèrent équipe : Emeline Wilbert.

AXE 1 - CHANTIERS OUVERTS EN 2023

Fiche action n°1

Evaluation de la loi ESS 2014 & propositions

Référent CA : Mahel Coppey

Référent équipe : Anne-Laure Federici et Benjamin Guéraud-Pinet

Contexte :

La loi sur l'ESS aura 10 ans en 2024. La Ministre a fait part de sa volonté de procéder à son évaluation, en vue d'une éventuelle modification ou nouvelle loi. Plusieurs acteurs sont ou seront dans les prochaines semaines mobilisés pour l'évaluation (le CSESS, avec la mise en place d'un groupe flash, les parlementaires, le CESE.;.). Par ailleurs, l'article 185 de la Loi de Finances 2023 indique que *"le Gouvernement remet au Parlement au plus tard le 30 juin 2023 un rapport d'information sur les moyens et les dépenses des personnes publiques, [l'État et collectivités territoriales] en faveur du développement de l'économie sociale et solidaire"*.

Le RTES, qui a été associé à l'élaboration de la loi sur l'ESS de 2014, et a pu faire entendre certaines de ses propositions, souhaite contribuer activement à cette nouvelle étape.

Objectifs :

- Identifier les différents sujets de la loi concernant plus particulièrement les collectivités locales,
- Etre force de propositions pour faciliter et renforcer les modalités d'actions possibles des collectivités dans le développement d'une économie plus solidaire.

Actions :

Perspectives 2023 :

- **Repérage des sujets de la loi concernant en particulier les collectivités** (en cours) : SCIC, agrément ESUS et innovation sociale, MLC, définition de la subvention, commande publique, éco-organisme ?...
- **Sollicitation des adhérents** pour recueillir les principaux points de blocage rencontrés dans leur politique en faveur de l'ESS
- **Participation au groupe de travail flash** du CSESS
- **Elaboration de propositions**, et lien avec autres lois (AGEC, PACTE,...)
- **Recherche d'alliés pour porter ces propositions** (réseaux de collectivités, ESS France, parlementaires,...)

Calendrier 2023

Mi-février : sollicitation des collectivités adhérentes

AXE 1 - CHANTIERS OUVERTS EN 2023

Fiche action n°2

Foncier

Référent CA : François Dechy (à confirmer) et Valérie Têtu. **Autre contributeur :** Strasbourg, Stéphane Pfeiffer et Mahel Coppey

Référent équipe : Anne-Laure Federici

Contexte :

En zone urbaine, la raréfaction des biens disponibles et la montée des prix du foncier rendent souvent difficile l'accès pour les acteurs de l'ESS à des espaces adaptés. En zone rurale, l'accès à des terres agricoles pour de nouvelles générations paysannes ou pour des projets non conventionnels est également difficile.

Le dialogue avec les collectivités et l'appui des élus sont essentiels pour renforcer les projets et favoriser leur installation sur le territoire. Comment les collectivités peuvent-elles favoriser l'installation ou le maintien d'activités d'utilité sociale et agricoles vertueuses ou des logements accessibles ? Comment peuvent-elles accroître leur maîtrise foncière, de préserver les patrimoines publics et d'intégrer l'ESS dans les futurs aménagements ? L'accès au foncier pour les acteurs de l'ESS a déjà fait l'objet d'un travail au sein du réseau (avec notamment la réalisation d'un ReperESS "Accès au foncier" en 2019). Compte tenu de l'importance du sujet, du développement d'initiatives (foncières solidaires, SEM dédiées à l'ESS) et des actualités législatives (ZAN), il est proposé de travailler en 2023 sur ce sujet.

Objectifs :

Faire connaître les outils existants (foncières solidaires, OFS, droit de préemption,...), partager des expériences, réussies ou non, construire un argumentaire y compris pour faire évoluer la réglementation et développer des actions de plaidoyer au niveau national et local.

Actions :

Perspectives 2023 :

- **Actualisation du ReperESS Foncier** (2nd semestre 2023) et contribution France Tiers-Lieux
- **Réalisation de fiches *Déniché pour Vous*** : foncières, Terre de Liens, ceinture alimentaire Nantes,...
- **Organisation d'un séminaire (à Bordeaux ?)**
- **Sujet de clubs régionaux** (2022 : Réunion et Nouvelle Aquitaine et revitalisation AURA) et déclinaison régionale fiches du kit
- **Webinaires dédiés** (par exemple les OFS pluriactivités et l'occupation du domaine public)
- **Proposition atelier foncier aux RIUESS**

AXE 1 - CHANTIERS OUVERTS EN 2023

Fiche action n°3

Groupe de travail Mesures d'impact territorialisé

Référent CA : Strasbourg. Autres contributeur : Arnaud Magloire et Stéphane Pfeiffer.

Référent équipe : Anne-Laure Federici

Contexte :

Evaluer ce qui compte vraiment et le faire savoir intéressent autant les collectivités que les structures ESS de terrain et leurs réseaux. De nombreuses démarches et méthodes sont développées depuis plusieurs années, parfois réductrices, et pas toujours accessibles pour les structures et pas reconnues par les financeurs. Les structures peuvent avoir le sentiment de comptes à rendre supplémentaires et un lien potentiel avec leur niveau de subvention (supposé ou fantasmé, parfois réel). Du côté des collectivités, ce sujet peut être travaillé soit sous le prisme du « retour sur investissement », soit sous un prisme « outillage des acteurs intéressés » ou « valorisation de l'ESS sur le territoire, dans le cadre du développement économique ».

Plusieurs collectivités du RTES sont intéressées pour partager leurs expériences d'évaluation et de mesure d'impact, au service des stratégies de développement ESS des territoires, en adéquation avec l'impact des structures de l'ESS, la mise en valeur de leurs actions et projets, le tout sans instrumentalisation. Cette vision commune permettrait, au-delà des structures, de mettre en valeur l'impact de l'ESS sur les territoires, voire, si c'est possible, démontrer l'impact de la co-construction des politiques publiques avec l'ESS.

Objectifs :

- Mettre en place un groupe de travail sur les mesures d'impact territorialisé
- Développer une vision commune de l'action à mener
- Outiller les collectivités sur ce type de mesures d'impact

Actions :

Perspectives 2023 :

- **Repérage** des collectivités intéressées
- Mise en place d'un **groupe de travail** : Nantes, Toulouse, Bordeaux, Strasbourg (Lyon ?, Rennes ?, autres)
- 1er **webinaire** permettant les échanges d'expériences entre collectivités
- Poser des objectifs concrets réalisables
- Envisager de déposer un **projet auprès de l'Avise** avec plusieurs collectivités volontaires

Calendrier 2023

Mi-février : recensement des collectivités intéressées

Mars : 1er webinaire

Avril : validation de l'existence du groupe de travail

AXE 2 - PLACE DE L'ESS DANS LES TERRITOIRES FRAGILES

Fiche action n°4

Territoires ruraux, cohésion et solidarités territoriales

Référent CA : Patricia Andriot

Autres contributeurs : Madi Moussa Velou et Valérie Têtu

Référent équipe : Anne-Laure Federici

Contexte :

Depuis plusieurs années, le RTES développe des actions avec une entrée spécifique sur les territoires fragiles. Pour les territoires ruraux, les actions ont été menées dans le cadre du projet TRESSONS (Territoires ruraux et économie sociale et solidaire, outils et nouvelles synergies) porté avec l'Avise, lauréat de l'appel à projet Mobilisation Collective pour le Développement Rural, du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (2018-2021).

Objectifs :

- Permettre la poursuite d'un programme national autour des "ruralités engagées",
- Visibiliser et renforcer la place de l'ESS dans les territoires ruraux (en se basant sur les enseignements de TRESSONS),
- Poursuivre le travail de sensibilisation auprès de certaines cibles tels que les élus locaux, les citoyens, ou les acteurs traditionnels du développement rural,
- Mettre en évidence le rôle de l'ESS pour favoriser la solidarité entre territoires ruraux et urbains.

Actions :

Réalisations 2022 :

- **Préconisations et sensibilisation** pour une plus grande place de l'ESS dans les politiques de développement rural (notamment l'Agenda rural), pour une plus grande mobilisation des fonds européens pour l'ESS (FEADER notamment).
- **Évaluation TRESSONS et restitution** : diffusion des travaux et préconisations en avril 2022.
- **Atelier lors de la manifestation européenne de Strasbourg** 06/05/22, conférence lors de Ruralités&Co le 01/06/22, participation à la conférence sur le Pacte rural organisée par la DG Agri (Patricia Andriot).

Perspectives 2023 :

- **Interventions ponctuelles et lien ANCT.**
- **Contribution à l'Agenda rural 2.0.**
- **Elaboration d'une nouvelle phase de TRESSONS** à construire à construire avec l'Avise (par exemple repérage de la place de l'ESS dans les contrats de territoires et dans les contrats de réciprocité, en lien avec France urbaine).
- **Développer les Sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC)**, en favorisant leur connaissance auprès des collectivités notamment et en renforçant l'accompagnement des acteurs publics et privés.
- **Favoriser les plateformes de mobilité durable et inclusive.**

AXE 2 - PLACE DE L'ESS DANS LES TERRITOIRES FRAGILES

Fiche action n°5

Quartiers prioritaires de la politique de la ville

Référent CA : Mahel Coppey et Nicole Miquel-Belaud

Autre contributeur : Siham Labich

Référent équipe : Chloé Sécher et Anne-Laure Federici

Contexte :

Depuis plusieurs années, le RTES développe des actions avec une entrée spécifique sur les territoires fragiles. Pour les quartiers prioritaires de la politique de la ville, les actions sont menées avec le soutien de l'ANCT (ex CGET) depuis 2015. Elles reposent sur l'organisation de séminaires, sur la publication de plusieurs guides, permettant de mettre en évidence la contribution de l'ESS au développement des quartiers, et sur l'élaboration de propositions à destination des collectivités, des acteurs et des partenaires.

Objectifs :

- Mieux faire connaître les réalités de l'ESS et ses potentialités dans les quartiers prioritaires, ainsi que les conditions de développement et les leviers mobilisables par les collectivités locales, les acteurs locaux de l'ESS et leurs partenaires,
- Nourrir les politiques publiques aux échelons local, national et européen,
- Contribution pour la nouvelle génération des contrats de ville.

Actions :

Actions 2022 :

- **Formations croisées / sensibilisation à l'ESS :**
 - Repérage et analyse d'expériences de formations croisées.
 - Réalisation d'un catalogue de ressources (diffusé dans le cadre de la NL Politique de la ville et auprès des adhérents), d'un parcours de formation et d'une cartographie de l'écosystème de l'accompagnement et du financement de projets ESS en QPV.
 - Focus QPV, PTCE et SCIC : webinaires, Points de RepèreESS.
- **Audition du RTES dans le cadre de la préparation contrats de ville** le 17 février 2022.
- **Repérage des besoins et des attentes des collectivités** en matière d'ingénierie plus largement (SCIC par exemple).
- **Organisation d'une journée formation croisée ESS & Politique de la ville** le 7 décembre 2022 à Toulouse et avec Toulouse Métropole.
- **Newsletter Politique de la ville** de mars 2022 et **mailing hebdomadaire Politique de la ville et ESS** en vue du séminaire national le 25 janvier 2023.

Perspectives 2023 :

- Voir convention ANCT
- **Actes et suite du séminaire national Politique de la ville et ESS** organisé aux Archives Nationales à Pierrefitte-sur-Seine le 25 janvier 2023
- Diffusion de l'expérimentation de la formation croisée ESS/Politique de la ville de Toulouse

Calendrier 2023

- **25 janvier 2023** : séminaire national *Politique de la ville & ESS : vers de nouvelles alliances*
- **2023** : Publication ?



Référent équipe : Chloé Sécher

Contexte :

L'économie informelle est une réalité présente dans de nombreux territoires fragiles. La crise du Covid-19 a entraîné l'interruption de nombre de ces activités, mais aussi sans doute l'émergence de nouvelles. La sortie de crise est une opportunité pour expérimenter l'apport de l'ESS pour le redémarrage et la pérennisation de ces activités informelles. S'appuyant sur les travaux précédemment menés sur ESS & politique de la ville, le RTES se propose de travailler sur la thématique Economie informelle & ESS.

Objectifs :

Favoriser les partages d'expériences entre collectivités, créer et mettre à disposition des ressources pour :

- Favoriser le passage de l'économie informelle à l'économie formelle et accompagner des projets et initiatives des habitants par et vers l'ESS
- Contribuer à la reconnaissance de l'utilité sociale de l'économie informelle en matière d'emploi et inclusion, de cohésion sociale, de développement économique du territoire.

Actions :

Actions 2022 :

Cette expérimentation s'appuie sur l'engagement de quelques collectivités membres du réseau autour d'un programme d'action sur 2 ans (2020-2022).

- **2 groupes de travail :**
 - **GT 3 :** Quels outils et formes de formalisation vers l'ESS ?
 - **GT 4 :** Quels freins dépasser ? Quelles réponses/expérimentations mettre en place pour y répondre ?
- **Fiches Déniché pour Vous :** Restaurant social Le Balanzan, Métiers à créer Association IMEIF, Boutique en Scène, AMELIOR...
- **3 webinaires**

Perspectives 2023 :

Publication d'un RepèrESS faisant la synthèse de 2 ans de travaux

Calendrier 2023

- **Mars 2023 :** Publication du RepèrESS *Economie informelle & ESS - Enjeux et leviers pour les collectivités locales*

AXE 3 - LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE

Fiche action n°7

Pôles Territoriaux de Coopération Économique - PTCE

Référent CA : Maud Caruhel

Autres contributeurs : Stéphane Pfeiffer, Christiane Bouchart ; Strasbourg et CAPVM (partages d'expériences et de documentations).

Référent équipe : Anne-Laure Federici

Contexte :

- Sujet traité par le RTES depuis plusieurs années.
- RTES partenaire de l'étude avec le Labo de l'ESS en décembre 2021 et membre de la Cellule Nationale d'Animation, relance de la dynamique nationale en mai 2021

Objectifs :

- Approfondir le rôle des collectivités au sein des PTCE, mettre en évidence les actions des collectivités (exemples réussis de PTCE, financements démarches de coopération économique - exemple en Nouvelle Aquitaine...), bonnes pratiques, pour alimenter le plaidoyer et mise à jour de nos publications.
- Faire connaître les différentes formes de coopération économique (GE, SCIC, PTCE, tiers lieux...) et leur pertinence (outil d'aménagement et de développement territorial, employabilité, structuration filières,...).
- Participer au développement des PTCE : création d'une structure nationale pour juger de la pertinence des projets, faire connaître la charte des PTCE, maîtriser l'assise locale (en parallèle de TZCLD).
- Plaidoyer PTCE dans le cadre du CSESS, avec le Labo de l'ESS et d'autres partenaires.

Actions :

Réalisations 2022 :

- **Participation à la cellule nationale d'animation (CNA) des PTCE**
- **Capitalisation : Point de RepèreESS PTCE** publié en mars 2022 et déclinaison en région AURA, fiches Déniché pour vous sur le PTCE PHARES et sur le PTCE Vivre les Mureaux.
- Organisation ou co-organisation de **plusieurs temps d'information sur les PTCE** à destination notamment des collectivités : **Webinaires** (flash web avec ANCT le 07.07.22) et **rencontres** par exemple dans les clubs régionaux des collectivités ESS (club AURA le 03.02.22, webinaire avec la CRESS Normandie le 07.07.2022 et rencontre avec la CRESS HDF le 15.11.22). Sensibilisation des réseaux de collectivités.

Perspectives 2023 :

- **Participation à la CNA et coordination politique** avec le Labo de l'ESS, ESS France, le Coorace et le MES.
- Création d'une **entrée spécifique PTCE** sur le site internet.
- **Contribution au bouquet de services** (juri PTCE, appui aux CRA et aux visites apprenantes autour du rôle des collectivités)
- **Déclinaison de 4 Points de RepèreESS PTCE** (Hauts-de-France, Pays de la Loire, Occitanie ?)
- Opportunité d'une étude portée par le RTES sur le rôle des collectivités dans les dynamiques de PTCE ? -- *Courant 2024*

Points d'attention :

*Focus sur le rôle des collectivités locales.
Liens, sensibilisation autres réseaux de collectivités.
Diversité de la réalité des PTCE selon les territoires*



AXE 3 - LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE

Fiche action n°8

Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif - SCIC

Référent CA : Stéphane Pfeiffer

Autres contributeurs : Strasbourg (partages d'expériences), Gaëlle Le Stradic et Florentin Letissier ?

Référent équipe : Benjamin Guéraud-Pinet

Contexte :

- Pertinence de la SCIC comme structure de projet économique territorial.
- Méconnaissance de ce statut.
- Fortes attentes des collectivités.

Objectifs :

- Faire connaître la pertinence et les modalités de la coopération économique.
- Développer les SCIC et renforcer l'implication des collectivités.
- Lever les freins à l'implication des collectivités.

Actions :

Actions 2022 :

- Mise à jour du Point de Repère ESS SCIC & collectivités et déclinaison à la région AURA.
- Développement d'une **mission d'appui conseil autour des SCIC auprès des collectivités.**
- Contribution à l'organisation de l'Agora des SCIC (13 octobre 2022).
- Création d'un espace FAQ juridique (FH et site internet) pour répondre aux questions des collectivités adhérentes.
- Répertoire des collectivités adhérentes sociétaires de SCIC.

Perspectives 2023 :

- **Plaidoyer sur les SCIC** (en lien avec la CG SCOP et ESS France), et dans le cadre de la **commission réglementaire** du CSESS.
- **Publication** (répertoire des collectivités adhérentes sociétaires de SCIC, animation de la FAQ juridique, entrée SCIC sur le site).
- Réflexion sur le **financement** de la mission d'appui conseil auprès des collectivités (adhérentes et non adhérentes).
- **Partenariat avec Régions de France** autour d'une publication SCIC et Régions (à confirmer).

Point d'attention :

Complémentarité avec le service public, ne pas aller sur des secteurs qui relèvent du secteur public, comme l'éducation par exemple.



AXE 3 - LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE

Fiche action n°9

Modalités de contractualisation, commande publique et co-construction

Référentes CA : Maud Caruhel et Isabelle Hardy (en particulier sur EGA/éco/socio/conditionnalité des aides), Patricia Andriot (co-construction) et Emeline Baume (commande publique)

Autre contributeur : Arnaud Magloire

Référent équipe : Chloé Sécher et Benjamin Guéraud-Pinet

Contexte :

- Lien depuis l'origine avec travaux du RTES, et objectif de coconstruire politiques publiques.
- Tendances contradictoires de développement des marchés publics mais aussi de volonté de faire autrement.
- Question technique et politique.

Objectifs :

- Sensibiliser et outiller élus et services ESS mais aussi autres services (juridiques notamment): diversité des modes de contractualisation, impact des modes de contractualisation entre acteurs ESS et collectivités sur le projet des structures et leur développement (appels d'offre VS subventions) et sur l'ensemble de l'écosystème (mise en concurrence VS coopération...).
- Favoriser le développement d'une commande publique "mieux-disante", et renforcer l'accessibilité des structures ESS à la commande publique.
- Avancer sur EGA/éco/socio/conditionnalité des aides.

Actions :

- **Pédagogie** sur les modes de contractualisation et leurs impacts (kits, interventions...).
- **Outillage sur les modes de contractualisation** adaptés aux spécificités des structures de l'ESS.
- **Diffuser les travaux menés sur la coconstruction**
- **Plaidoyer pour une commande publique responsable et accessible aux structures de l'ESS.**

Actions 2022 :

- **Relai des plaidoyers sur le site internet** (guide des aspects sociaux, élection présidentielle).
- Mise à jour de l'état des lieux SPASER et focus sur les SPASER des Régions en lien avec Régions de France.
- 3 à 4 webinaires dédiés : actualités de la commande publique responsable, l'économie de la fonctionnalité et de la coopération dans la commande publique, les SIEG...
- Mise en situation autour des modes de contractualisation.
- Publication d'un **Point de RepèreESS SIEG** en décembre 2022.

Perspectives 2023 :

- **Poursuite du travail engagé sur les SPASER** (coopération avec Régions de France ; à voir côté départements)
- Conditionnalité des aides / marchés (webinaire dédié)
- Contribution à l'évaluation de la loi ESS 2014 (subvention/appel d'offre/appel à projets)
- Labels ESS et utilisation
- FAQ pour adhérents

AXE 3 - LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE

Fiche action n°10

L'approche par filières

Référent CA : Florentin Letissier et Patricia Andriot

Autres contributeurs : Maud Caruhel, Stéphane Pfeiffer et Sandra Guilmin (mise en lien avec collègues)

Référent équipe : Anne-Laure Federici

Contexte :

- De nombreuses "filières d'avenir" ont potentiellement un lien important avec l'ESS (acteurs ESS précurseurs, cohérence approche et valeurs, par exemple le lien aux territoires,...). Mais risque que les acteurs ESS soient marginalisés avec le développement de ces filières.
- La structuration par filières, qu'elle soit horizontale ou verticale, est un moyen de maîtrise de la valeur ajoutée : enjeu pour les acteurs de l'ESS d'être partie prenante de la structuration d'une filière, voire même au cœur (ex PTCE ? Alimentation,...).
- Des financements sont mobilisables pour les approches filières, et les collectivités ont un rôle à jouer pour accompagner les acteurs de l'ESS et les aider à mobiliser ces financements.

Objectifs :

- Permettre aux acteurs de l'ESS d'être partie prenante voire à l'initiative de la structuration de filières.
- Outiller les collectivités pour les accompagner.

Actions :

- **Elaborer un socle méthodologique** sur la manière dont les collectivités peuvent prioriser des filières à soutenir / structurer.
- **Comment animer ? Quelles échelles territoriales pour quelle filière ?** Approfondir échelle et modalités de gouvernance territoriale.
- **Développer liens avec chercheurs et R&D.** Qualifier impact de la filière sur le territoire, territorialisation de la valeur ajoutée.



Point d'attention :

*Relation avec les entreprises classiques.
Action à co-animer avec les acteurs.*

Actions 2022 :

- Organisation de **2 webinaires entre pairs** : filière textile le 25.05.22 et filière bois le 27.09.22.
- **Lancement de l'étude** avec les Petites Rivières

Perspectives 2023 :

- **Organisation d'une journée thématique le 14 avril à Lille** : restitution des travaux engagés
- **Publication du RepèrESS** : *Comment mettre en place et animer une stratégie filière de territoire ?*
- Organisation de **2 rencontres sur l'alimentation** (Tarnos en mai et Dijon/Langres en juin) et **publication**
- Structuration territoriale et difficultés de la filière réemploi
- Exploration filières bâtiment/écoconstruction/consignes

Calendrier 2023

- **14 avril** : Organisation journée de restitution des travaux engagés
- **Juin** : Publication du RepèrESS

AXE 4 - SIGNAUX ÉMERGENTS

Fiche action n°11

Les nouvelles formes d'emplois et d'activités *Exploratoire*

Référente CA : Patricia Andriot

Autres contributeurs : Michel Souillac et Valérie Têtu

Référent équipe : Anne-Laure Federici et Chloé Sécher

Contexte :

- Evolution des formes d'emploi (de moins en moins de CDI/plein temps, développement du télétravail, "uberisation", pluriactivités), des types d'emploi nécessitant nouvelles qualifications (exemple transition énergétique), difficultés de recrutement dans certains secteurs... Comment les collectivités peuvent elle accompagner vers des réponses collectives et solidaires ?
- Concernant le travail de plateforme, au delà de l'enjeu en terme de droits sociaux des travailleurs, se pose aussi question de la souveraineté des territoires et du maintien de la valeur sur les territoires.
- Expérimentation TZCLD et sa diffusion
- Evolution des modèles d'engagement : problématique bénévolat de gestion VS engagement pour une cause ?

Objectifs :

- Rendre visible le sujet et les débats.
- Créer de l'ingénierie et de l'accompagnement.
- Contribuer à pérennisation / sécurisation de modèles d'organisation du travail collectifs.
- Etre davantage en prospective, R&D.

Actions :

- Qualifier, donner à voir : du point de vue des droits, de l'engagement (pourquoi ces nouvelles formes émergent ?).
- Recenser ce qui existe et qui émerge (télétravail, CAE, groupements d'employeurs, tiers-lieux, TZCLD...), inventaire avec les partenaires (Avisé, ESS France) et faire connaître les potentialités (exemple : groupements d'employeurs par rapport aux managers de centre villes).
- Outiller : ingénierie, diagnostic activités / besoins-envies des territoires, échelle pertinente d'intervention.
- Plaidoyer : sécurisation des modèles.
- Chantiers thématiques (cf. ESS et territoires fragiles) :
 - Avoir une entrée plus "territoires ruraux" sur les commerces, l'ingénierie (nouvelle forme mutualisation et nouvelles organisations).

Actions 2022 :

- Rencontres du Club des CT Ile-de-France le 15.03.22 sur les coopératives de coursiers et la cyclologistique (en lien avec le chantier filières).

Réalisations 2023 :

- Réactivation des liens avec Territoire Zéro Chômeur Longue Durée (à voir référent CA dans comités régionaux de partenaires).
- Liens à voir avec chantiers filières (cyclologistique), nouvelles formes d'économies (Platformcoop) et territoires ruraux (TRESSONS)

Point d'attention :

Lien avec les collectivités territoriales et leurs rôles possibles



AXE 4 - SIGNAUX ÉMERGENTS

Fiche action n°12

Les nouvelles formes d'économies / communs

Référent CA : Stéphane Pfeiffer, Patricia Andriot et Isabelle Hardy

Autres contributeurs : Emeline Baume et Madi Moussa Velou

Référent équipe : Anne-Laure Federici et Benjamin Guéraud-Pinet

Contexte :

- Transition écologique et solidaire, nouvelles formes d'économies émergent/se développent, en parallèle de l'ESS : économie circulaire / économie du partage / économie de la fonctionnalité et de la coopération / économie collaborative / économie informelle. Rôle des plateformes coopératives.

Objectifs :

- Définir ces différentes économies et caractériser les différences / convergences avec l'ESS.
- Participer au rassemblement de l'ensemble des acteurs de la transition (ESS et nouvelles formes d'économie).

Actions :

Actions 2022 :

Participation au chantier Plateformcoop de l'APES : analyse du rôle des collectivités dans l'émergence de nouvelles formes d'emplois et d'activités portées par les plateformes coopératives.

- Poursuite des travaux avec la Coop des Communs autour par exemple de :
 - Webinaire sur la question des communs et des collectivités locales,
 - Contribution à l'organisation d'un évènement de restitution des travaux le 8 décembre 2022,
- Économie de la fonctionnalité et de la coopération dans la commande publique : webinaire le 3 mars 2022.
- Participation aux travaux de la Fabrique des Transitions sur les nouveaux modèles économiques.

Perspectives 2023 :

- **Participation au chantier Plateformcoop de l'APES** : analyse du rôle des collectivités dans l'émergence de nouvelles formes d'emplois et d'activités portées par les plateformes coopératives.
- **Webinaire et Points de RepèreESS** en lien avec la Coop des Communs.
- Contribution à l'organisation d'une **2ème journée Communs et collectivités** en fin d'année avec l'APES et la Coop des Communs.
- Lien à faire avec Chaire ESS de la CAPVM et TETRIS.
- **Poursuite de l'implication dans le chantier modèle économique** de la Fabrique des transitions
- **Rencontres régionales et nationales monnaies locales & collectivités** avec le Mouvement Sol

AXE 5 : EUROPE ET INTERNATIONAL

Fiche action n°13

Référent CA : Patricia Andriot (passation à prévoir) et Maud Caruhel

Autres contributeurs : Christiane Bouchart et Sandra Guilmin

Référent équipe : Chloé Sécher

Contexte :

- Existence d'une commission Europe et international depuis 2014 au RTES.
- Contexte européen pouvant être favorable à l'ESS : Green Deal, plan de relance européen, socle européen des droits sociaux et Plan d'action européen de l'ESS
- Nouvelle programmation 2021/2027 des fonds structurels européens.

Objectifs :

- Développer le plaidoyer des collectivités en faveur de l'ESS aux niveaux européen et international;
- Faire progresser la reconnaissance de l'ESS au niveau européen et à l'international et le développement de cadres européens réglementaires et financiers adaptés ;
- Faire progresser la culture européenne et de coopération internationale au niveau territorial comme vecteur de développement de l'ESS ;
- Faciliter les échanges et la mise en réseau de collectivités qui souhaitent porter des projets de coopération par et pour l'ESS.

Actions :

Actions 2022 :

- **Manifestation européenne « L'économie sociale, le futur de l'Europe » 5&6 mai** : co-animation de l'espace collectivités locales avec REVES et co-animation de plusieurs ateliers, newsletter 2022 dédiée, conférence avec Jean-Louis Laville.
- **Organisation de temps dédiés** : sessions des clubs des CT ESS en AURA le 29.09.22 autour des POR 21/27, sensibilisation des collectivités au plan d'action européen ESS.

Perspectives 2023 :

- **Organisation de temps dédiés**
- **Organisation d'un voyage apprenant** à Bruxelles.
- **Ouverture européenne** avec partage de bonnes pratiques sur tous les sujets traités par le RTES (initiative européenne ou projet soutenu par fonds/programmes européens).
- Partenariat à renforcer avec le **GSEF** (arrivée du secrétariat à Bordeaux).
- Participation à la **commission Europe du CSESS**
- Délégation RTES au GSEF 2023 de Dakar
- Relais des appels à projets Social Economy Missions, ESER... et éventuels appuis.
- **Sensibilisation des collectivités à l'accessibilité des structures ESS aux fonds européens**

Calendrier 2023

1er au 6 mai : GSEF Dakar

T3 : Voyage apprenant à Bruxelles

AXE TRANSVERSAL : STRUCTURATION RÉGIONALE DU RTES

Fiche action n°14

Référent CA : Mahel Coppey et Arnaud Magloire

Autres contributeurs à l'échelon local : Michel Souillac, Patricia Andriot, Valérie Têtu et Laurent Dubost

Référent équipe : Pierre-Alain Simon et Anne-Laure Federici

Contexte :

- Volonté de favoriser les échanges entre pairs
- Développement du réseau, et adhésion de petites communes.
- Déplacements à limiter.

Objectifs :

- Créer du lien entre adhérents, renforcer interconnaissance, y compris sur les besoins et attentes, et donc capacité à porter actions communes.
- Attirer de nouveaux adhérents.
- Renforcer crédibilité et appui opérationnel du RTES.

Actions :

- Mobilisation d'élus référents territoriaux.
- Proposer systématiquement aux nouveaux adhérents ou prospects un temps d'échange avec un élu référent et l'équipe salariée.
- Outillage (formations, trames d'intervention; diaporama type; avec adaptation selon les réalités du territoire).
- Rencontres en local, visites de terrain en proximité.
- Communication / Développement des points de visio collectifs.

Réalisations 2022 :

- Repérage des élus avec une délégation ou une sensibilité ESS.
- Co-animation des clubs des collectivités ESS :
 - en Ile de France, co-animé avec la CRESS et l'AMIF (4 rencontres),
 - en Auvergne Rhône-Alpes avec la CRESS (3 rencontres),
 - en Nouvelle-Aquitaine avec la CRESS et la Chaire Territoires ESS de Bordeaux (3 rencontres),
 - en Grand Est avec la CRESS (2 rencontres),
 - Lancement d'un club en Pays de la Loire avec la CRESS et le CNFPT (2 rencontres),
 - Lancement d'un club en Bretagne en lien avec la Région Bretagne et les départements d'Ille-et-Vilaine, des Côtes d'Armor et du Finistère (1 rencontre),

Perspectives 2023 :

- Poursuite des actions des clubs IDF, NA, AURA, GE et PDL.
- Présence des clubs lors des Salons régionaux des Associations des maires (Ile-de-France et Nouvelle Aquitaine).
- Mutualisation des thématiques abordées entre clubs et pages dédiées sur le site du RTES
- Nouveaux clubs en Occitanie, Région Sud (HDF et Bretagne ?).
- Exploration/structuration en lien avec les Territoires Outre-Mer

Point d'attention :

*Des référents territoriaux à quelle échelle ?
Lien structure nationale / animation régionale : garder la cohérence, et le suivi des actions et contacts
Conserver la neutralité politique*



COMMISSION TRANSVERSALE : COMMUNICATION

Référent CA : Mahel Coppey et Florentin Letissier

Référent équipe : Emeline Wilbert

Rôle de la commission :

- Définir la stratégie de communication du RTES, le choix des supports et les thématiques,
- Valider les publications.

Objectifs :

- Faire connaître et reconnaître les initiatives ESS menées par les collectivités adhérentes,
- Sensibiliser de nouvelles collectivités et élus à l'intérêt de mettre en place une politique de soutien à l'ESS, et renforcer le réseau, au travers du développement du nombre d'adhérents et de l'appui porté, notamment auprès des nouveaux adhérents,
- Communiquer sur le RTES et renforcer sa notoriété et son image.

Actions :

Perspectives 2023 :

- Publication de **2 RepèrESS** : Economie informelle en mars 2023 et filière : comment mettre en place et animer une stratégie filière de territoire ?
- Réalisation d'un **Points de RepèrESS Monnaies Locales Complémentaires** (MLC) & ESS
- **4 déclinaisons régionales du Points de RepèrESS PTCE** (Hauts-de-France, Pays de la Loire, Occitanie ?...)
- Création d'une **entrée SCIC et PTCE** sur le site internet
- Renforcer la **notoriété** du réseau grâce à la communication (vidéos, ressources et publications territorialisées, relations presse, Twitter/LinkedIn...)
- **Relais** des actualités de l'ESS et initiatives engagées des collectivités adhérentes dans la newsletter et flash hebdo
- **Veille** sur les prochaines actualités et prise de position du RTES

Calendrier 2023

- **Mars 2023** : RepèrESS Economie informelle
- **Fin avril/début mai** : RepèrESS Filière
- **2023** : Publication Politique de la ville & ESS ?

... MAIS AUSSI :

- inscrire la **culture** et le **numérique** en **transversalité** de toutes nos actions,
- avoir une **entrée publics cible/bénéficiaires** pour certaines rencontres, par exemple rencontre des territoires